



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Agrisud International

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Agrisud International
48 rue de la Sablière - 33500 Libourne
Ce rapport contient 15 pages



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Agrisud International

Siège social : 48 rue de la Sablière - 33500 Libourne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Agrisud International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.1.3 Méthodes dérogatoires » de l'annexe concernant le rythme de comptabilisation des subventions finançant partiellement des projets.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 24 juin 2015

KPMG Audit Sud-Ouest



Christine Bucalo
Associée

Bilan

Association AGRISUD International

Au : 31 décembre 2014
N° SIRET : 39036477600026

EUR

ACTIF		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31 décembre 13	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	- Frais d'établissement - Frais de recherche et développement - Concessions, logiciels et droits similaires - Fonds commercial (1) - Autres immobilisations incorporelles - Immobilisations incorporelles en cours - Avances et acomptes	12 486	8 997	3 489	6 860
	Total	12 486	8 997	3 489	6 860	
	Immobilisations corporelles	- Terrains - Constructions - Inst. techniques, mat. out. industriels - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations grevées de droits - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	744 667	741 375	3 291	1 757
Total	744 667	741 375	3 291	1 757		
Immobilisations financières (2)	- Participations - Créances rattachées à des participations - Titres immob. activité de portefeuille - Autres titres immobilisés - Prêts - Autres immobilisations financières	0	0	0	0	
Total de l'actif immobilisé (I)	757 153	750 373	6 780	8 618		
Actif circulant	Stocks	- Matières premières, approvisionnements - En cours de production de biens et sces - Produits intermédiaires et finis - Marchandises	0	0	0	0
	Créances (3)	Avances et acptes versés s/ commandes - Créances usagers et comptes rattachés - Autres créances	269 280 2 700 721	0	269 280 2 700 721	161 874 3 513 204
Total	2 970 001	0	2 970 001	3 675 078		
Divers	- Autres titres - Valeurs mobilières de placement - Instruments de trésorerie - Disponibilités - Charges constatées d'avance (4)	421 922 5 033	0	421 922 5 033	486 474 5 018	
Total	426 955	0	426 955	491 492		
Total de l'actif circulant (II)	3 396 956	0	3 396 956	4 166 570		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) - Primes de remboursement des emprunts (IV) - Ecart de conversion actif (V)						
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	4 154 109	750 373	3 403 737	4 175 187		
Renvois (1) dont droit au bail (2) dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) dont créances à plus d'un an (brut)						
Engagements reçus Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						

Bilan

Association AGRISUD International

Au : 31 décembre 2014
N° SIRET : 39036477600026

EUR

PASSIF (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	- Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv.)	25 000	25 000
	- Ecart de réévaluation		
	- Réserves	1 641	1 688
	- Report à nouveau	25 445	24 299
	- Résultat de l'exercice	972	1 146
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	- Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	- Ecart de réévaluation		
	- Subvention d'investissement s/ biens non renouvelables		
	- Provisions réglementées		
	- Droit des propriétaires (commodat)		
Total des Fonds associatifs (I)		53 058	52 133
Provisions et fonds dédiés	- Provisions pour risques		
	- Provisions pour charges		
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	156 884	155 247
	- Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		19 784
Total des provisions et fonds dédiés (II)		156 884	175 031
Dettes	- Emprunts obligataires convertibles		
	- Autres emprunts obligataires		
	- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	431 836	174 842
	- Emprunts et dettes financières divers (3)		
	- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 000	
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 053	57 250
	- Dettes fiscales et sociales	90 656	84 770
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	- Autres dettes	16 325	48 758
	- Instruments de trésorerie		
	- Produits constatés d'avance (1)	2 508 467	3 582 404
Total des dettes et des produits constatés d'avance (III)		3 188 337	3 948 024
- Ecart de conversion passif (IV)		5 458	
Total du passif (I+II+III+IV)		3 403 737	4 175 187
Renvois			
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		431 836	174 842
(3) dont emprunts participatifs			
Engagements donnés			
Sur legs acceptés			
Autres			

Compte de Résultat

Association AGRISUD International

Période de l'exercice : 01/01/2014 31/12/2014 Durée : 12 mois
 Période de l'exercice précédent : 01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue	168 862	130 506
	{ Biens Services liés à des financements réglementaires Autres Services	845 941	515 630
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 014 803	646 136
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	2 650 912	2 788 244
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
	Cotisations	118 606	148 953
Autres produits (1)			
Total des produits d'exploitation (I)		3 784 321	3 583 334
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats Variations de stocks	878 117	856 851
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats Variations de stocks	1 041 327	1 005 219
	Autres achats et charges externes (2)	31 582	41 150
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 154 894	1 074 489
	Salaires et traitements	242 652	244 474
	Charges sociales	527 142	371 039
	Dotations d'exploitation		
	{ - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges		
{ amortissements provisions			
Subventions accordées par l'association	1 600	4 200	
Autres charges			
Total des charges d'exploitation (II)		3 877 315	3 597 422
Résultat d'exploitation (I-II)		-92 994	-14 088
Opér. Comm.	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 032	3 469
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change	9 963	2 089
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)		11 995	5 558
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 161	5 212
	Intérêts et charges assimilées	827	4 985
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		1 988	10 197
Résultat financier (V-VI)		10 007	-4 639
Résultat courant avant impôt (I+II+III+IV+V+VI)		-82 987	-18 728
Renvois			
(1) Dont : Dons			
Legs et donations			
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
(2) Y compris redevances de crédit-bail			
mobilier			
immobilier			

Compte de Résultat

Association AGRISUD International

Période de l'exercice : 01/01/2014 31/12/2014 Durée : 12 mois
 Période de l'exercice précédent : 01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 598	117 723
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	69 598	117 723
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 786	36 378
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 786	36 378
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		65 812	81 345
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	175 031	113 559
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	156 884	175 031
Total des produits (I+III+V+VII+XI)		4 040 945	3 820 174
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)		4 039 973	3 819 028
Excédent ou déficit		972	1 146
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

2.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2.1.1 Evènements principaux de l'exercice

Agrisud a signé de nouvelles conventions en 2014 pour la mise en œuvre des nouveaux projets suivants :

- « Projet de foresterie et agroécologie en zone de montagne au Nord Laos – District de Viengkham – Province de Luang Prabang, Laos » (Montant : 876,6 K€, Durée : 48 mois)
- « Programme de développement agricole 2014 à Siem Reap, Cambodge » (Montant : 304,4 K€ / Durée : 12 mois)
- Phase IV.1 (Année 2014-2015) du « Programme d'appui à la professionnalisation de l'agriculture de la Région Itasy, Madagascar » (Montant : 122,3 K€ / Durée : 12 mois)
- « Programme Holistique de Conservation des Forêts (PHCF – phase II), Madagascar » (Montant : 1 230 K€ / Durée : 48 mois)
- « Projet pilote de lutte contre la déforestation et la dégradation de la forêt de Miombo dans la réserve nationale de Gilé et sa périphérie – Province de Zambézia, Mozambique » (Montant : 200 K€ / Durée : 15 mois)
- « Projet d'amélioration durable des performances du secteur agricole oasisien – Commune de Ghassate – Ouarzazate, Maroc » (Montant : 195,9 K€ / Durée : 24 mois)
- Poursuite de la mission d'ingénierie du projet « La Ruche du Médoc » (Montant : 120 K€ / Durée : 12 mois)
- « Projet d'Appui à la Commercialisation d'intrants et équipements de pêche dans la zone côtière de Muanda, RD Congo » (Montant : 150 K€ / Durée : 12 mois)
- « Programme de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau du bassin versant de Zambazamba, Madagascar » (Montant 19,8 K€ / Durée : 12 mois)
- « Cycle d'Apprentissage pour la diffusion des pratiques Agroécologiques au Bénin » (Montant : 18 K€ / Durée : 15 jours)
- « Projet d'Amélioration des conditions de vie des populations de la Palmeraie de Marrakech par le renforcement et le développement durable des activités agricoles » (Montant : 9 K€ / Durée : 1 mois)

Et les projets ci-dessous se sont terminés en 2014 :

- Phase III.3 (Année 2013-2014) du « Programme d'appui à la professionnalisation de l'agriculture de la Région Itasy, Madagascar »
- « Programme de développement agricole 2013 à Siem Réap, Cambodge »
- « Appui à la structuration professionnelle pour une agriculture durable dans les Provinces du Sud-Maroc / Projet Tamount »
- « Appui au développement durable des activités et des filières agricoles à Luozi, Province du Bas-Congo »
- « Promotion de filières locales d'approvisionnement sur l'île de Djerba »

2.1.2 Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Générale, sous réserve du traitement des subventions évoqué au point 2.1.3

2.1.3 Méthodes dérogatoires

Les projets conduits par Agrisud International - généralement d'une durée de 3 à 4 ans - ont historiquement bénéficié de financements par une subvention principale (Union Européenne,...) couvrant le plus souvent 80 à 95 % des dépenses programmées.

Le montant des cofinancements à trouver était donc relativement faible en regard des dépenses totales ; ils ont toujours été obtenus, mais plutôt en milieu, voire en fin de projets, compte tenu de leur durée et du temps nécessaire pour mobiliser les partenaires.

Compte tenu des spécificités évoquées ci-dessus, et en dérogation avec les principes comptables applicables, Agrisud International considère comme financement acquis et comptabilise en produits ces subventions pour un montant équivalent aux dépenses annuelles nettes des cofinancements obtenus.

Les principes applicables prévoient la comptabilisation en produit d'une somme égale aux dépenses annuelles multiplié par le taux de financement conventionnel.
La méthode utilisée par Agrisud International impacte favorablement le résultat et les fonds associatifs d'Agrisud International, permettant ainsi de lisser sur la durée des projets l'obtention des cofinancements.

Pour la première fois en 2014, un nombre significatif de projets bénéficient de pourcentages de financements par subvention nettement inférieurs aux pourcentages obtenus par le passé (en particulier sur les projets Haïti – PAD Nord (50%), Laos – Viengkham (50%) et Madagascar – OSC (68%)).

Le tableau ci-dessous synthétise, pour chaque projet concerné, le montant des cofinancements qu'il restait à trouver au 31/12/2014, soit 288 K€, compte tenu des dépenses effectivement engagées à cette date.

Projet/ En K€	Budget total	Financem ent principal	Taux de financement principal	Autres financements à identifier	Dépenses au 31/12/14	Financements	Financements	Financements à mobiliser au 31/12/14	Durée - Fin projet
						acquis au 31/12/14 selon méthode PCG	comptabilisés selon méthode Agrisud		
Haïti - PAD Nord	1 254	627	50%	627	502	426	502	77	36 mois - Jlt 2016
Laos - Viengkham	877	430	49%	447	23	11	23	12	48 mois - Déc 2018
RD Congo - APROFIL	2 447	2 300	94%	147	1 200	1 145	1 201	55	48 mois - Mars 2017
Madagascar - OSC	608	413	68%	195	282	194	282	88	48 mois - Déc 2016
Madagascar - PROFAPAN	1 739	1 600	92%	139	0	0	0	0	48 mois - Déc 2018
Sénégal - Diourbel	274	223	81%	51	148	127	148	21	24 mois - Déc 2015
Sénégal - REFSA	54	28	52%	26	19	10	19	9	24 mois - Sept 2015
Cambodge - Siem Reap	304	245	81%	59	224	198	224	26	12 mois - Mars 2016
TOTAL	7 557	5 866	78%	1 691	2 399	2 111	2 399	288	

Un total de 485 K€ de cofinancements ont d'ores et déjà été trouvés entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

D'autres cofinancements ont été sollicités ou sont en cours de contractualisation auprès de différents partenaires (fondations ou associations privées, particuliers ou entreprises), pour un montant de 1.250 K€. Ces démarches devront permettre de couvrir les cofinancements attendus au titre de 2014 et ceux des années suivantes pour les projets listés plus haut, soit 981 K€

2.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.2.1 Bilan Actif

Immobilisations incorporelles et corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Logiciel	0 €	
Matériel de bureau et informatique	3 003 €	
Matériels et équipements divers sur sites à l'Etranger (*)	522 302 €	

(*) RD Congo, Madagascar, Cambodge, Haïti, Maroc et Sénégal.

Les principales diminutions au cours de l'exercice sont notamment représentées par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Mise au Rebut	Cession
Matériel de bureau et informatique Matériels et équipements divers sur sites à l'Etranger (*)	5 971 €	809 113 €

(*) RD Congo

Immobilisations incorporelles et corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels divers sur sites à l'étranger	Linéaire	1 an (1)

(1) Les matériels divers sur sites à l'étranger sont amortis sur 1 an dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés par l'association sur une durée plus longue.

Tableau des amortissements

Situations & Mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminution d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	5 626 €	3 371 €	0 €	8 997 €
Immobilisations Corporelles	1 032 689 €	523 771 €	815 084 €	741 375 €
Immobilisations Financières	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	1 038 315 €	527 142 €	815 084 €	750 373 €

Créances

Le montant des subventions à recevoir s'élève à **2 623 603 €**, répartis comme suit :

➤ Subventions antérieures à 2014 :	2 006 081 €
• APROFIL, RD Congo (UE)	1 170 225 €
• PAD Nord, Haïti (AFD)	374 376 €
• OSC, Madagascar (UE)	129 048 €
• Diourbel, Sénégal (Conseil Régional Aquitaine)	111 400 €
• PADDALU, RD Congo (UE)	59 038 €
• PROFAP, Madagascar (Star's Service / GoodPlanet)	54 836 €
• PROFAP, Madagascar (AFD / GoodPlanet)	47 969 €
• Siem Reap Phase III, Cambodge (Conseil Gén. Hauts-de-Seine)	35 899 €
• Itasy Phase III.3, Madagascar (Conseil Régional Aquitaine)	14 000 €
• Tamount, Maroc (Conseil Régional Aquitaine)	9 290 €
➤ Subventions notifiées en 2014 :	617 522 €
• Viengkham, Laos (AFD)	345 000 €
• Muanda, RD Congo (Chevron)	98 015 €
• Itasy Phase IV.1, Madagascar (Conseil Régional Aquitaine)	55 000 €
• PAD Nord, Haïti (Conseil Régional Aquitaine)	55 000 €
• Ingénierie de transfert Sud-Nord (Caisse des Dépôts)	40 000 €
• Siem Reap Phase 2014, Cambodge (Conseil Gén. Hauts-de-Seine)	24 507 €

Trésorerie

La trésorerie globale de l'association (disponibilités – concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques autorisés de manière temporaire) s'élève à – 9.914 € au 31 décembre 2014.

2.2.2 Bilan Passif

Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise	25 000			25 000
- Apports				
Réserves	1 688		47	1 641
- Autres réserves	1 688		47	1 641
Report à nouveau	24 299	1 146		25 445

Etat des dettes

Toutes les dettes, autres que financières et les produits constatés d'avance, sont d'échéance inférieure à un an.

Détail des produits constatés d'avance

Il s'agit principalement de soutiens financiers et subventions attribués pour les exercices à venir, soit **2 508 467 €**, et notamment :

• Subvention UE – APROFIL, RDC	1 116 462 €
• Subvention AFD – Viengkham, Laos	406 593 €
• Subvention AFD – PAD Nord, Haïti	298 994 €
• Subvention UE – OSC, Madagascar	133 290 €
• Financement Chevron – Muanda, RD Congo	132 033 €
• Financement GoodPlanet / Star's Service – PROFAP, Madagascar	98 154 €
• Financement Etc Terra – PHCF 2, Madagascar	82 146 €
• Subvention Conseil Rég. Aquitaine – Diourbel, Sénégal	80 179 €
• Financement GoodPlanet / AFD – PROFAP, Madagascar	71 423 €
• Financement MASEN, Ghassate, Maroc	56 970 €
• Subvention CDC – Ingénierie de transfert Sud-Nord	15 000 €
• Financement CFSI – REFSA, Sénégal	9 223 €
• Financement Club Med – Projet Bali, Indonésie	8 000 €

Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Subventions de fonctionnement affectées

Situations Ressources	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194)
Naturex Maroc 2013	3 266	2 455	2 455	0	0
CRA Madagascar 2013	140 000	78 586	78 586	0	0
CG 92 Cambodge 2013	139 547	67 206	67 206	0	0
FES ABC-E 2013	12 000	7 000	7 000	0	0
CRA Madagascar 2014	110 000	0	0	87 011	87 011
CG92 Cambodge 2014	245 076	0	0	41 133	41 133
FES La Roche 2014	15 000	0	0	15 000	15 000
Fondation Roi Baudouin Sénégal 2014	5 000	0	0	5 000	5 000

Club Med Sénégal 2014	3 500	0	0	3 500	3 500
Etc Terra Madagascar 2014	19 190	0	0	4 254	4 254
CPAS Sénégal 2014	2 464	0	0	986	986
TOTAL		155 247	155 247	156 884	156 884

L'affectation des fonds dédiés est établie suivant les dépenses engagées de l'exercice.

Dons affectés

Situations Ressources	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 195)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7895)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6895)	Fonds restant en fin d'exercice (compte 195)
Houot Agencement	19 784	19 784	19 784	0	0
TOTAL		19 784	19 784	0	0

2.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est de **- 74 847 €** et correspond à :

- Achats, services extérieurs & autres services - 1 919 444 €
- Impôts et taxes (dont taxe sur les salaires) - 31 582 €
- Charges de personnel - 1 397 546 €
- Dotations aux Amortissements, Provisions & Engagements - 684 026 €
- Autres charges - 1 600 €
- Prestations de services et produits d'activités annexes + 1 014 803 €
- Subventions d'exploitation + 2 650 912 €
- Autres produits (soutiens financiers Structure récurrents) + 118 606 €
- Reprises sur Amortissements & Provisions + 175 031 €

Résultat financier

Le résultat financier est de **+ 10 007 €** et correspond à :

- Intérêts débiteurs - 1 161 €
- Pertes de change - 827 €
- Produits des placements + 2 032 €
- Gains de change + 9 963 €

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de **+ 65 812 €** et correspond à :

- Régularisation subvention Itasy III.2 / CRA - 3 786 €
- Dons et libéralités reçus (événement Les Amis d'Agrisud du 5/11/14) + 33 550 €
- Dons et libéralités reçus (mailing fin d'année 2014) + 11 205 €
- Dons et libéralités reçus (divers) + 24 182 €
- Remboursement sinistre projet Diourbel Sénégal + 661 €

2.4 AUTRES INFORMATIONS

Engagements au titre du DIF

Le nombre d'heures acquises au 31/12/2014 par les salariés d'Agrisud au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) s'élève à 544 heures.

Provision pour risques et charges

Engagements pris en matière de retraite

Compte tenu de l'âge moyen et de l'ancienneté du personnel, le montant des droits acquis par les salariés de l'association à la clôture de l'exercice est évalué à 126 k€.